

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 16 JUN 2020**

---

Extrait du registre des délibérations

Le 16 juin 2020, à 20h30,

Le conseil municipal d'Isigny-sur-Mer, légalement convoqué, a été appelé à siéger à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sous la présidence de M. Eric BARBANCHON.

Date de convocation : 10 juin 2020.

**2020/29 – FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION ÉLUS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **FIXE** le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, à sa demande, comme suit : 52 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique, soit un montant brut mensuel de 2 022,48 €.

→ **FIXE** à effet du 27 Mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints ayant également la fonction de maires délégués, comme suit : 18 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit un montant brut mensuel de 700,09 € x par 5 adjoints/maires délégués.

→ **FIXE** à effet du 27 Mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints comme suit : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit un montant brut mensuel de 661,19 € x par 3 adjoints.

→ **FIXE** à effet du 27 Mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint délégué comme suit : 13,8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit un montant brut mensuel de 536,73 € x 1 adjoint délégué.

→ **FIXE** à effet du 27 Mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal délégué comme suit : 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit un montant brut mensuel de 233,36 € x 1 conseiller municipal délégué.

→ **RAPPELLE** que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

→ **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires un budget principal de la commune.

→ **PRÉSENTE** ci-dessous annexé le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

**INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX ÉLUS MUNICIPAUX À COMPTER DU 26 MAI 2020.**

NOM	FONCTION	TAUX APPLIQUÉS	MONTANT MENSUEL BRUT
MALHERBE Sonia	1 <sup>er</sup> adjoint / Maire délégué	18 %	700,09 €
LECHIEN Henri	2 <sup>ème</sup> adjoint / Maire délégué	18 %	700,09 €
VASSELIN Françoise	3 <sup>ème</sup> adjoint / Maire délégué	18 %	700,09 €
LEVEQUE Anthony	4 <sup>ème</sup> adjoint / Maire délégué	18 %	700,09 €
HASLEY Sandrine	5 <sup>ème</sup> adjoint / Maire délégué	18 %	700,09 €
AUBRY Laurent	6 <sup>ème</sup> adjoint	17 %	661,19 €

NOM	FONCTION	TAUX APPLIQUÉS	MONTANT MENSUEL BRUT
DUCHESNE Agnès	7 <sup>ème</sup> adjoint	17 %	661,19 €
KIES Laurent	8 <sup>ème</sup> adjoint	17 %	661,19 €
BOGGINI Hubert	Adjoint délégué	13,8 %	536,73 €
MELCHIADE Marc	Conseiller municipal délégué	6 %	233,36 €

Vote : Unanimité.

### **2020/30 – CCAS : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET NOMINATIONS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **FIXE** à 16 le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale, répartis comme suit :

- 8 membres élus au sein du conseil municipal et représentant les cinq communes déléguées.
- 8 membres nommés par le Maire d'Isigny-sur-Mer et représentant les cinq communes déléguées.

→ **DÉSIGNE** les 8 membres élus du conseil d'administration du CCAS et représentant les cinq communes déléguées qui sont élus pour la durée du mandat du conseil municipal comme suit :

Agnès DUCHESNE, Sandrine HASLEY, Philippe MARCHAIS, Françoise DEMAISONS, Aurélie GOUYE, Jeannine PHILIBIEN, Françoise VASSELIN, Anthony LEVEQUE.

Vote : Unanimité.

### **2020/31 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES THÉMATIQUES.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de créer les commissions municipales suivantes :

- Commission Jeunesse,
- Commission Lien Intergénérationnel,
- Commission communication,
- Commission Finances, Ressources Humaines,
- Commission Commande Publique,
- Commission Action Culturelle,
- Commission Travaux,
- Commission Animations,
- Commission Environnement, Cycle de l'Eau,
- Commission Patrimoine,
- Commission Affaires Sociales,
- Commission Logement,
- Commission Accessibilité,
- Commission Urbanisme et projets structurants,
- Commission commerce,
- Commission Développement économique,
- Commission Sécurité,
- Commission des marchés hebdomadaires: désignation de six représentants, conformément au règlement des foires et marchés (arrêté PM n° 87/2018) pour la commune déléguée d'Isigny-sur-Mer.

→ **PRÉCISE** que le maire et les maires délégués siègent de droit dans l'ensemble des commissions.

→ **PROCÈDE** à la nomination des membres au sein de chacune des commissions ci-dessus listées.

➤ **COMMISSION JEUNESSE, LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET COMMUNICATION :**

- **Élu référente** : Sonia MALHERBE, 1<sup>er</sup> Adjoint.
- **Sous commission Jeunesse** : Laurent AUBRY, Agnès DUCHESNE, Aurélie GOUYE, Pascal EGETER
- **Sous commission lien intergénérationnel** : Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Agnès DUCHESNE, Jeannine PHILIBIEN, Aurélie GOUYE, Françoise DEMAISONS.
- **Sous commission communication** : Laurent AUBRY, Agnès DUCHESNE, Jean-Michel GREEN, Marie-Pierre TOQUET, Laurent KIES, Ophélie LAFAY, Aurélie GOUYE.

➤ **COMMISSION FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET RESSOURCES HUMAINES :**

- **Élu référent** : Henri LECHIEN, 2<sup>ème</sup> Adjoint.
- **Sous commission Finances** : Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Philippe MARCHAIS, Méryl BROHIER, Stéphanie LEMESLE, Joëlle LARUE, Yves MAUDUIT, Sonia MALHERBE, Laurent KIES.
- **Sous commission Commande Publique** : Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Méryl BROHIER, Laurent KIES.
- **Sous commission Ressources Humaines** : LEVEQUE Anthony, Laurent AUBRY, Philippe MARCHAIS, Méryl BROHIER, Stéphanie LEMESLE, Joëlle LARUE, Yves MAUDUIT, Laurent KIES.

➤ **COMMISSION ACTION CULTURELLE :**

- **Élu référente** : Françoise VASSELIN, 3<sup>ème</sup> Adjoint.
- LEVEQUE Anthony, Laurent AUBRY, Sandrine HASLEY, Jean-Michel GREEN, Jeannine PHILIBIEN, Annie TAILLEPIED, Philippe MARCHAIS.

➤ **COMMISSION TRAVAUX :**

- **Élu référent** : Anthony LEVEQUE, 4<sup>ème</sup> Adjoint.
- Henri LECHIEN, Laurent AUBRY, Jean-Michel GREEN, Alexis DESMARES, Marie-Pierre TOQUET, Pascal EGETER, Philippe MARCHAIS, Joëlle LARUE, Yves MAUDUIT, Laurent MARIE, Laurent KIES, Sonia MALHERBE.

➤ **COMMISSION ANIMATIONS :**

- **Élu référente** : Sandrine HASLEY, 5<sup>ème</sup> Adjoint.
- Françoise VASSELIN, Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Pascal EGETER, Annie TAILLEPIED, Stéphanie LEMESLE, Aurélie GOUYE, Marc MELCHIADE.

➤ **COMMISSION ENVIRONNEMENT, CYCLE DE L'EAU et PATRIMOINE :**

- **Élu référent** : Laurent AUBRY, 6<sup>ème</sup> Adjoint.
- **Sous commission Environnement et Cycle de l'eau** : Anthony LEVEQUE, Jean-Michel GREEN, Alexis DESMARES, Philippe MARCHAIS, Adeline LANGLOIS, Laurent KIES, Michel MAUDUIT.
- **Sous commission Patrimoine** : Françoise VASSELIN, Anthony LEVEQUE, Sandrine HASLEY, Jean-Michel GREEN, Adeline LANGLOIS, Laurent KIES, Méryl BROHIER, Agnès DUCHESNE.

➤ **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, LOGEMENT ET ACCESSIBILITÉ :**

- **Élu référente** : Agnès DUCHESNE, 7<sup>ème</sup> Adjoint.
- **Sous commission Affaires Sociales** : Sonia MALHERBE, Henri LECHIEN, Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Sandrine HASLEY, Jeannine PHILIBIEN, Philippe MARCHAIS, Stéphanie LEMESLE. Françoise DEMAISONS.
- **Sous Commission Logement** : Laurent AUBRY, Françoise VASSELIN, Jeannine PHILIBIEN, Joëlle LARUE, Philippe MARCHAIS.
- **Sous Commission Accessibilité** : Laurent AUBRY, Jeannine PHILIBIEN, Philippe MARCHAIS, Marc MELCHIADE, Laurent KIES.

➤ **COMMISSION URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS :**

- **Élu référent** : Laurent KIES, 8<sup>ème</sup> Adjoint.
- Henri LECHIEN, Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Jean-Michel GREEN, Marie-Pierre TOQUET, Olivier DAVID, Méryl BROHIER, Hubert BOGGINI, Philippe MARCHAIS.

➤ **COMMISSION COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :**

- **Élu référent** : Hubert BOGGINI, Maire Adjoint délégué d'Isigny-sur-Mer.
- **Sous Commission Commerce** : Laurent AUBRY, Marie-Pierre TOQUET, David OLIVIER, Ophélie LAFAY, Henri LECHIEN, Marc MELCHIADE, Laurent KIES.
- **Sous Commission Développement Économique** : Laurent AUBRY, Marie-Pierre TOQUET, Ophélie LAFAY, Henri LECHIEN, Laurent KIES.

➤ **COMMISSION SÉCURITÉ :**

- **Élu référent** : Marc MELCHIADE, conseiller municipal délégué d'Isigny-sur-Mer.
- Anthony LEVEQUE, Laurent AUBRY, Pascal EGETER, Agnès DUCHESNE, Sonia MALHERBE, Joëlle LARUE.

➤ **COMMISSION MARCHÉS HEBDOMADAIRES :**

- **Élu référent** : Hubert BOGGINI, Maire Adjoint délégué d'Isigny-sur-Mer.
- Laurent AUBRY, Pascal EGETER, Sonia MALHERBE, Marc MELCHIADE, Ophélie LAFAY.

Vote : Unanimité.

**2020/32 – CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO).**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **PROCÉDE** à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après un appel à candidature, la liste de candidats est la suivante :

**Liste 1 : Membres titulaires :**

- 1 - Hubert BOGGINI
- 2 - Henri LECHIEN
- 3 - Anthony LEVEQUE
- 4 - Laurent KIES
- 5 - Michel MAUDUIT

**Liste 1 : membres suppléants :**

- 1 - Laurent AUBRY
- 2 - Philippe MARCHAIS
- 3 - Alexis DESMARES
- 4 - Olivier DAVID
- 5 - Pascal EGETER

**- Membres titulaires :**

Nombre de votants : 28

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés /sièges à pourvoir) : 5.6

	VOIX	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1	28	5		5

➔ **PROCLAME** élus les membres titulaires suivants :

- 1 - Hubert BOGGINI
- 2 - Henri LECHIEN
- 3 - Anthony LEVEQUE
- 4 - Laurent KIES
- 5 - Michel MAUDUIT

**- Membres Suppléants :**

Nombre de votants : 28

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés /sièges à pourvoir) : 5.6

	VOIX	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1	28	5		5

→ **PROCLAME** élus les membres suppléants suivants :

1 - Laurent AUBRY

2 - Philippe MARCHAIS

3 - Alexis DESMARES

4 - Olivier DAVID

5 - Pascal EGETER

**2020/33 – CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID).**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** les commissaires suivants :

**Commissaires titulaires**

Méryl BROHIER

Marc MELCHIADE

Joëlle LARUE

Michel MAUDUIT

Anthony LEVEQUE

Adeline LANGLOIS

Yves MAUDUIT

Sonia MALHERBE

Françoise VASSELIN

Maryvonne GIDON

Hervé LEFRANCOIS

Jean-Pierre LEMARE

Laurent AUBRY

Yvon AVICE

Gérard QUESNEL

François THILLE

**Commissaires suppléants**

Danièle HEDOU

Anne-Marie COURLY

Katia VILLE

Jean-Pierre SABINE

Yves COSTREL DE CORAINVILLE

Olivier DAVID

Christelle ROSE

Stéphane GASSION

Jean-Marc GIRET

Isabelle CHITEL

Jean-Michel GREEN

René LAMPRIERE

Laurent KIES

Louis DURAND

Serge LANGLOIS

Alain PASQUET

→ **DIT** que cette liste sera transmise à la direction des impôts afin qu'elle choisisse les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants pour siéger en commission communale des impôts directs.

Vote : Unanimité.

**2020/34 – EHPAD SAINT-JOSEPH: DÉSIGNATION DE DEUX RÉPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Agnès DUCHESNE et Joëlle LARUE pour siéger au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Saint-Joseph.

Vote : Unanimité.

**2020/35 – COLLÈGE DU VAL D'AURE : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Eric BARBANCHON, délégué titulaire et Françoise DEMAISONS, déléguée suppléante pour siéger au sein du conseil d'administration du collège du Val d'Aure.

Vote : Unanimité.

**2020/36 – CONSEIL PORTUAIRE : DÉSIGNATION DE RÉPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL PORTUAIRE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE :**

- Henri LECHIEN et Pascal EGETER, membres titulaires et Annie TAILLEPIED et Méryl BROHIER, membres suppléants, représentant la commune en tant que délégué.

- Daniel ALLAIN, membre titulaire et Basile LAISNEY, membre suppléant représentant la commune, territoire sur lequel s'étend le port.

- Julien LETANNEUR, membre titulaire et Laurence BARBANCHON, membre suppléante représentant le personnel affecté à la délégation de service public qui est confiée à la commune.

Vote : Unanimité.

**2020/37 – SDEC ÉNERGIE : DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU CALVADOS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Anthony LEVEQUE et Laurent KIES pour siéger au sein du SDEC ENERGIE.

Vote : Unanimité.

**2020/38 – PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN : DÉSIGNATION DE TROIS DÉLÉGUÉS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Jean-Michel GREEN, Michel MAUDUIT et Philippe MARCHAIS afin de siéger au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Vote : Unanimité.

**2020/39 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Laurent AUBRY correspondant défense pour la commune d'Isigny-sur-Mer.

Vote : Unanimité.

**2020/40 – SYNDICAT DE LA VIRE : DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉSIGNE** Michel MAUDUIT et Aurélie GOUYE pour représenter la commune d'Isigny-sur-Mer au sein du Syndicat de La Vire.

Vote : Unanimité.

**2020/41 – SYNDICAT DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU NORD OUEST BESSIN (SPEP NOB) – DÉSIGNATION DE 2 DÉLÉGUÉS COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉSIGNE** Eric BARBANCHON et Laurent AUBRY pour représenter la commune d'Isigny-sur-Mer au sein du Syndicat de Production d'Eau Potable du Nord Ouest Bessin (SPEP NOB).

Vote : Unanimité.

**2020/42 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE D'ISIGNY-TREVIÈRES (SIAEP D'ISIGNY-TREVIÈRES) – DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANTS LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE CASTILLY, NEUILLY-LA-FORÊT, LES OUBEAUX ET VOUILLY.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉSIGNE** les délégués nommés ci-dessous afin de représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'alimentation en Eau Potable (SIAEP).

- Commune déléguée de Castilly : Anthony LEVEQUE et Yves MAUDUIT, délégués titulaires et Adeline LANGLOIS, déléguée suppléante
- Commune déléguée de Neuilly-la-Forêt : Sandrine HASLEY et Pascal EGETER, délégués titulaires et Stéphanie LEMESLE, déléguée suppléante
- Commune déléguée de Les Oubeaux : Alexis DESMARES et Sonia MALHERBE, délégués titulaires et Olivier DAVID, délégué suppléant
- Commune déléguée de Vouilly : Jean-Michel GREEN et Françoise VASSELIN, délégués titulaires Et Laurent MARIE, délégué suppléant

Vote : Unanimité.

**2020/43 – SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BESSIN (SIARB): COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CASTILLY – DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉSIGNE** Yves MAUDUIT, déléguée titulaire et Adeline LANGLOIS, déléguée suppléante pour représenter la commune d'Isigny-sur-Mer au sein du Syndicat d'Aménagement des Rivières du Bessin (SIARB).

Vote : Unanimité.

**2020/44 – COMITÉ NATIONAL D’ACTION SOCIALE : DÉSIGNATION D’UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉSIGNE** Jeannine PHILIBIEN en qualité de déléguée élue notamment pour participer à l’assemblée départementale annuelle du CNAS.

Vote : Unanimité.

**2020/45 – FINANCES : BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENTS – ANNÉE 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **AUTORISE** le maire à effectuer les autorisations de programmes et crédits de paiements présentées ci-dessous au titre de l’année 2020 :

n° AP	PROGRAMME	AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)	CRÉDITS DE PAIEMENTS (CP) (TTC)					
				2018	2019	2020	2021	2022
AP n°2	Travaux Venelle du Grand Marais	220 000 €	CP	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	
			Réalisé	0,00 €	0,00 €			
			Report	110 000,00 €	110 000,00 €			
AP n°4	Travaux de rénovation énergétique (presbytère Isigny-Salle de réunions de Les Oubeaux	116 510 €	CP	60 200,00 €	0,00 €	83 148,00 €		
			Réalisé	33 361,74 €	0,00 €			
			Report	26 838,26 €				
AP n°5	Aménagement de la base de loisirs	1 506 600 €	CP			200 000,00 €	551 800,00 €	751 800,00 €
			Réalisé					
			Report					

Vote : Unanimité.

**2020/46 – FINANCES : A) BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d’adopter le budget primitif de l’exercice 2020 du budget principal, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	3 837 568,91	3 837 568,91
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	1 182 945,00	1 316 726,04
RESTES À RÉALISER 2019	539 131,00	
SOLDE D’EXÉCUTION 2019		405 349,96
TOTAL SECTION D’INVESTISSEMENT	1 722 076,00	1 722 076,00
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>5 559 644,91</b>	<b>5 559 644,91</b>

Vote : Unanimité.

**2020/46 – FINANCES : B) BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN - BUDGET PRIMITIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe du Lotissement Le Pied de Poulain, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	983 902	983 902
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	940 327,10	702 726
RESTES À RÉALISER 2019		
SOLDE D'EXÉCUTION 2019		237 601,10
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	940 327,10	940 327,10
<b>TOTAL BUDGET (HT)</b>	<b>1 924 229,10</b>	<b>1 924 229,10</b>

Vote : Unanimité.

**2020/46 – FINANCES : C) BUDGET ANNEXE CAMPING LE FANAL – BUDGET PRIMITIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe du Camping Le Fanal, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	10 829	10 829
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	0	0
RESTES À RÉALISER 2019	0	0
SOLDE D'EXÉCUTION 2019	0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>10 829</b>	<b>10 829</b>

Vote : Unanimité.

**2020/46 – FINANCES : D) BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CLUB - BUDGET PRIMITIF 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe du Cinéma Le Club, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	66 366,00	66 366,00
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	1 991,23	4 775,00
RESTES À RÉALISER 2019	0	0,00
SOLDE D'EXÉCUTION 2019	2 783,77	0,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 775,00	4 775,00
<b>TOTAL BUDGET (HT)</b>	<b>71 141,00</b>	<b>71 141,00</b>

Vote : Unanimité.

## **2020/47 – FISCALITÉ : TAUX APPLIQUÉS EN MATIÈRE DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ANNÉE 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **FIXE** les taux d'imposition 2020 pour les 2 taxes, comme suit :

<b>TAXES</b>	<b>TAUX 2019</b>	<b>TAUX 2020</b>
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	15,12	15,12
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	16,49	16,49

Vote : 26 voix pour et 2 abstentions.

## **2020/48 – BUDGET PRINCIPAL : CRÉANCES ÉTEINTES .**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **ÉMET** un avis favorable sur les demandes présentées sachant que ces créances éteintes s'imposent à la collectivité du fait qu'elles résultent d'une décision judiciaire extérieure qui s'oppose à toute action en recouvrement.

<b>ANNÉES</b>	<b>Objet de la créance</b>	<b>Montant</b>
2012	Factures assainissement	101.90 €
2013	Factures assainissement	208.56 €
	<b>Total :</b>	<b>310.46 €</b>

➔ **AUTORISE** le mandatement des créances éteintes à l'article 6542 sur les crédits inscrits au budget principal 2020.

Vote : Unanimité.

## **2020/49 – BUDGET PRINCIPAL : ADMISSIONS EN NON VALEURS .**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** de rejeter la demande d'admission en non valeurs ci-dessus référencée 3852480211 représentant un montant total de 1 440.30 € TTC.

➔ **DÉCIDE** d'accepter les demandes d'admissions en non valeurs ci-dessus référencé représentant un montant total de 2 909,31 € TTC.

Vote : 26 voix pour et 2 abstentions.

## **2020/50 – MANDATEMENT A L'ARTICLE 6232 « FÊTES ET CÉRÉMONIES : AUTORISATION DU MAIRE A DÉPENSER.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **AUTORISE** le Maire, pour la durée de son mandat, à engager et mandater les dépenses ci-dessous au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits ouverts au budget :

Coupes, médailles, trophées, pavoisements divers, décorations, feux d'artifice, concerts, orchestres, frais SACEM et SPRE, frais d'hébergement, diverses parutions liées aux manifestations (affiches, prospectus, dépliants..), gerbes, bouquets, sapins de Noël, nappages et accessoires, apéritifs, autres boissons, cadeaux, chèques cadeaux, goûters, frais de bouche, animations, les frais de restauration, de séjour et de transport de représentants communaux (élus et employés accompagnés le cas échéant de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels.

Vote : Unanimité.

#### **2020/51 – BUDGET PRINCIPAL : MESURES LIÉES A LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19 : .**

##### **A) Exonération des droits de place du marché pour la période du 25 Mars 2020 au 30 Juin 2020**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'exonérer les droits de place du marché pour la période du 25 Mars 2020 au 30 Juin 2020.

→ **PRÉCISE** qu'un courrier du maire sera adressé à chacun des exposants non sédentaires concernés pour les informer de la décision prise par le conseil municipal.

Vote : Unanimité.

#### **2020/51 – BUDGET PRINCIPAL : MESURES LIÉES A LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19 : .**

##### **B) Exonération des redevances d'occupation du domaine public annuelles et saisonnières au titre de l'année 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'exonérer les redevances d'occupation du domaine public annuelles et saisonnières au titre de l'année 2020 auprès des commerçants concernés.

→ **PRÉCISE** qu'un courrier du maire sera adressé à chacun des commerçants concernés pour les informer de la décision prise par le conseil municipal.

Vote : Unanimité.

#### **2020/52 – BUDGET PORT DE PLAISANCE : BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 du budget annexe du Port de Plaisance, soumis au vote par nature, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	77 687	77 687
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	0	0
RESTES À RÉALISER 2019	0	0
SOLDE D'EXÉCUTION 2019	0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0
<b>TOTAL BUDGET (HT)</b>	<b>77 687</b>	<b>77 687</b>

**2020/53 – BUDGET SERVICE DES EAUX : BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2020.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 du service des eaux, soumis au vote par nature, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>EXPLOITATION</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	659 009,00	659 009,00
<b>INVESTISSEMENT</b>		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	467 902,92	394 944,00
RESTES À RÉALISER 2019	34 206,00	0
SOLDE D'EXÉCUTION 2019		107 164,92
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	502 108,92	502 108,92
<b>TOTAL BUDGET (HT)</b>	<b>1 161 117,92</b>	<b>1 161 117,92</b>

Vote : Unanimité.

**2020/54 – RESSOURCES HUMAINES : RÉGULARISATIONS DE CRÉATION DE CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE PRISES EN URGENCE DURANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE COVID 19.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **RÉGULARISE** la création des emplois suivants :

<b>Contractuels pour besoins saisonniers : Art 3-2</b>				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
❶	CDD	Adjoint Technique	Temps complet	1 emploi
❷	CDD	Adjoint administratif	Temps complet	1 emploi
<b>Contractuels en accroissement temporaire d'activité : Art 3.1</b>				
❸	CDD	Adjoint Administratif	Temps Complet	1 emploi

➔ **FIXE** la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant des grades d'adjoint technique et adjoint administratif territoriaux.

➔ **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

**2020/55 – CRÉATION DE 5 CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

<b>Contractuels en accroissement temporaire d'activité : Art 3-1</b>				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
❶	CDD	Adjoint Technique	Temps non complet	2 emplois dont 1 à effet rétroactif au 13.06.2020
<b>Contractuels pour besoins saisonniers : Art 3-2</b>				
❷	CDD	Adjoint technique	Temps Complet	2 emplois
❸	CDD	Adjoint technique	Temps Non Complet	1 emploi

➔ **FIXE** la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial.

➔ **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

#### **2020/56 – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER - SERVICE DES EAUX : CRÉANCES ÉTEINTES.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **ÉMET** un avis favorable sur les demandes présentées sachant que ces créances éteintes s'imposent à la collectivité du fait qu'elles résultent d'une décision judiciaire extérieure qui s'oppose à toute action en recouvrement.

<b>ANNÉES</b>	<b>Objet de la créance</b>	<b>Montant</b>
2012	Factures eau	101.92 €
2013	Factures eau	220.13 €
2017	Factures eau	128.07 €
2018	Factures eau	129.77 €
	<b>total :</b>	<b>579,89 €</b>

➔ **AUTORISE** le mandatement des créances éteintes à l'article 6542 sur les crédits inscrits au budget principal 2020.

Vote : Unanimité.

#### **2020/57 – COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER - SERVICE DES EAUX : ADMISSIONS EN NON VALEURS.**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** de rejeter la demande d'admission en non valeurs ci-dessus référencée 3852490211 représentant un montant total de 2 183.61 € TTC.

➔ **DÉCIDE** d'accepter les demandes d'admissions en non valeurs ci-dessus référencée représentant un montant total de 4 050,73 € TTC.

Vote : 17 voix pour et 11 abstentions.